

**Question parlementaire n° 212 de madame Katrin JADIN au Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, Lutte contre la fraude fiscale et Coopération au développement, Alexander DE CROO**

---

**Question**

**Les recettes fiscales grâce au tabac.**

Dernièrement, la commission de la Santé publique a approuvé l'interdiction de publicité pour des produits de tabac à partir de 2021. Une décision que je salue d'un point de vue de santé mais qui a sans doute des conséquences économiques pour notre pays.

D'après les chiffres que le SPF Finances a dernièrement publié, les recettes fiscales perçues grâce à la vente de tabac ont atteint du jamais vu en Belgique: 2,214 milliards d'euros engrangés en 2019. Une somme à laquelle aucun État ne souhaite renoncer.

1. Avez-vous déjà estimé les conséquences pour les recettes fiscales suite à l'interdiction de la publicité pour le tabac à partir de 2021?
2. En cas de pertes, avez-vous déjà une idée de comment compenser ce manque de revenus?

## **REPONSE**

1. Effectivement, l'interdiction de publicité pour les produits de tabac aux points de vente a été votée au Parlement en séance plénière le 20 février 2020. Ma collègue, Maggie De Block, n'a pas sollicité mon aide pour estimer l'impact fiscal de cette mesure.

2. Vu le fait que nous n'avons aucune donnée sur l'impact que cela aura sur la consommation, nous n'avons pas de possibilités d'estimer la chute éventuelle des revenus fiscaux que cela va représenter.

## **ANTWOORD**

~~1-~~ Het verbod op reclame voor tabaksproducten in verkooppunten werd effectief in de plenaire vergadering van het Parlement gestemd op 20 februari 2020. ~~Ik werd evenwel niet geraadpleegd door mijn collega, Maggie De Block, om de fiscale impact van deze maatregel in te schatten.~~

~~2-~~ Daar wij geen gegevens hebben over de impact die deze maatregel zal hebben op het verbruik, kunnen wij geen schatting doen over de eventuele daling die dit kan betekenen op het vlak van de fiscale inkomsten.

**Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances et Ministre de la Coopération au développement**

**Vice-Eersteminister en minister van Financiën en Minister van Ontwikkelingssamenwerking**



**Alexander De Croo**